Durée: 1 jour - 7H A partir de 4 jusqu'à 10 participants maximum

Prérequis : être âgé de 18

Objectifs:

Savoir appliquer les règles générales de sécurité au travail en hauteur Savoir réaliser la

vérification des EPI (équipement

de protection individuelle), régler le harnais antichute et mettre en

œuvre les systèmes de liaison. Connaitre les différentes

techniques de progression et de cheminement en hauteur

Besoin d'un conseil et d'un accompagnement . N'hésitez pas à

contacter notre référente pédagogique :

Maryline JASEK

06.65.12.52.06

Travail en Hauteur Utilisation des EPI



Programme de la formation :

Théorie

- <u>Réglementation:</u>
 - Principes généraux de prévention
 - Recommandations
 - Devoirs et responsabilités employeur/employé
 - Analyse des accidents du travail en hauteur
- Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :
 - Facteur de chute
 - Force de choc
 - Tirant d'air
 - Effet pendulaire
- Protection collective:
 - Définition
 - Présentation des différents équipements et moyens d'accès (PIRL, nacelles etc...)
- Protection individuelle:

 - Présentation des équipements de protection individuelle (EPI)
 - Vérification et entretien des EPI
- Dispositifs d'ancrage:
 - Présentations des différents types d'ancrage (EN 795)

Pratique

- <u> Harnais :</u>
 - Vérification et réglage
 - Test en suspension
- Liaison antichute:
 - · Choix et utilisation
- Exercices pratiques de mise en situation réelle
 - Sécurisation des accès
 - Longe antichute en Y (EN 355)
 - Dispositifs d'ancrage (EN 795)
 - Ligne de vie horizontale et verticale
 - Antichute à rappel automatique (EN 360)

ÉVALUATION:



Pratique : Validation des acquis lors des ateliers de mise en application Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation, participer à la phase d'apprentissage pratique et théorique ainsi qu'à la mise en situation professionnelle pourront obtenir une attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.

Formation 50% pratique

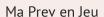
Moyens

pédagogiques: 2

par des mises en situation. jeux de rôle, débats/discutions... ainsi que d'autres moyens ludopédagogiques pour rendre la formation vivante et participative.

Inter ou intra entreprise

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert dans son domaine, certifié et référencé par Ma Prev en Jeu, organisme de formation habilité INRS et DREETS.



Organisme de formation en Secours et Santé sécurité au travail

E E RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

